ENVIRONNEMENT

Le SIETREM vous aide à financer votre composteur



Le saviez-vous ? Le SIETREM vous aide à financer votre composteur en prenant à sa charge 62 % de son prix d'achat. Une participation de 20 € vous sera demandée lors du retrait du matériel. À noter que les composteurs sont fabriqués par des personnes en situation de handicap.

Créé le : 16/04/2021

Pourquoi composter ?

Composter présente de nombreux intérêts pour notre environnement. Cette pratique permet de :

- Rendre à la terre ce qu'elle nous a donné. Nous demandons à notre sol de produire de plus en plus, ce qui finit par l'appauvrir. En lui apportant un amendement de qualité comme le compost, nous lui offrons les nutriments nécessaires pour embellir nos plantations
- Réduire de 30% le volume de notre poubelle d'ordures ménagères. Composter représente 115 kg/hab/an de déchets en moins à collecter et à traiter
- Produire un amendement 100 % naturel
- Limiter les allers/retours en déchetterie

Vous pouvez réserver votre composteur en cliquant ici. (l'acquisition de composteurs est limitée à deux maximum par foyer).

Flyer le compostage domestique (/sites/guermantes.fr/files/media/downloads/flyer-campagne-compostage-mairies.pdf)

PDF
1019.11 Ko

VOIR AUSSI

SIETREM (HTTPS://WWW.SIETREM.FR/)